

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA
SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingt-huitième session

Suzhou, Chine

28 juin – 7 juillet 2004

**Point 19 de l'ordre du jour provisoire : Rapport sur l'état d'avancement de la
Stratégie globale de formation**

**Proposition de création d'un Institut de recherche et de formation sur le
patrimoine mondial en Chine**

RESUME

Ce document contient une proposition du Président du Comité du patrimoine mondial 2003-2004, Monsieur Zhang Xinsheng (Chine), de créer un « Institut de recherche et de formation sur le patrimoine mondial en Chine » (CWHTRI).

Introduction

Hôte de la 28^e session du Comité du patrimoine mondial, le Gouvernement de la Chine souhaite promouvoir activement la mise en œuvre de la Convention concernant le patrimoine mondial culturel et naturel et en particulier les 4 objectifs stratégiques consacrés par la *Déclaration de Budapest sur le Patrimoine mondial* adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 26^e session en 2002, en créant un « **Institut de recherche et de formation sur le patrimoine mondial en Chine** » (CWHTRI). Si cet Institut était créé, il pourrait devenir à terme un institut de l'UNESCO.

Contexte

Le premier rapport périodique pour la région Asie-Pacifique présenté à la 27^e session du Comité du patrimoine mondial (Paris, 2003) met l'accent sur la nécessité de nouveaux efforts de renforcement des capacités et de formation dans les domaines suivants : techniques traditionnelles de conservation, utilisation de matériaux traditionnels, élaboration de plans de gestion et de tourisme, mécanismes de suivi et préparation aux situations d'urgence.

Ce besoin est également exprimé dans le Protocole d'accord signé le 1^{er} octobre 2003 par le Directeur général de l'UNESCO et le ministre chinois de l'Education, protocole qui insiste notamment sur l'importance de créer un institut de formation sur le patrimoine mondial afin de développer les capacités dans ce domaine.

Objectifs de l'Institut de recherche et de formation sur le patrimoine mondial en Chine (CWHTRI)

Le CWHTRI aurait pour principaux objectifs :

- de contribuer à une meilleure répartition géographique des instituts de recherche et de formation pour la conservation du patrimoine mondial, notamment dans la région Asie-Pacifique ;
- d'améliorer la protection, la conservation, la gestion et la gouvernance des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- de mener des activités de renforcement des capacités telles que recherche, formation des gestionnaires de sites, des agents des collectivités locales, des éducateurs et techniciens chinois et des pays de la région Asie-Pacifique, formation à la conservation des sites du patrimoine culturel et naturel ;
- d'encourager la constitution d'un réseau régional de gestionnaires de sites du patrimoine mondial pour permettre l'échange des informations, des expériences et des meilleures pratiques ;
- de faciliter la mise en place de disciplines relatives à la conservation du

patrimoine mondial de niveau universitaire en accueillant des chaires de l'UNESCO et d'autres activités universitaires ;

- d'accélérer la communication, en particulier la libre circulation des informations visant à éduquer et à sensibiliser le grand public, notamment les jeunes, au patrimoine mondial ;
- de développer la collaboration internationale en élaborant des projets de coopération avec l'UNESCO et d'autres organismes nationaux/internationaux .

Organe directeur

Le CWHTRI serait dirigé par un conseil dont les membres seraient issus des différents ministères, agences et universités spécialisées chinois parmi lesquels : le ministère de l'Éducation, le ministère du Bâtiment et du Génie civil, le ministère de la Culture, le Bureau national du patrimoine culturel, la Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO, l'université de Tsinghua, l'université de Pékin et des collectivités locales. Des représentants du Centre du patrimoine mondial, de l'ICCROM, de l'ICOMOS et de l'UICN seraient également invités à siéger au conseil.

Secrétariat

Un secrétariat serait établi pour assurer le fonctionnement quotidien du CWHTRI ; il serait composé d'un directeur à temps plein et de deux collaborateurs nommés par les autorités chinoises.

Budget et infrastructures

Les autorités chinoises assureraient le bon fonctionnement du CWHTRI en fournissant des locaux et un budget ordinaire pour les frais généraux, les infrastructures et les activités. Des fonds extrabudgétaires pourraient être demandés à d'autres organisations nationales et internationales selon les besoins.

Il conviendrait d'envisager la signature d'un Protocole d'accord entre la Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO afin d'encourager la coopération pour la mise en place des activités du CWHTRI.